

# L'année 2009 a été marquée par deux faits majeurs : les initiatives de la Commission européenne autour de l'« année européenne de la créativité et de l'innovation » d'une part, et d'autre part, l'élaboration en France d'une « stratégie nationale de recherche et d'innovation ».

Si recherche et innovation sont deux termes presque naturellement associés, la reconnaissance de la créativité, et plus largement de la culture, comme facteur d'innovation peut sembler plus nouvelle.

Pourtant, la culture entretient avec la recherche des liens forts et souvent anciens : tout d'abord avec les sciences humaines et sociales, mais aussi avec les sciences exactes (sciences de la conservation du patrimoine), les sciences et technologies de l'information et de la communication, ou encore les sciences de l'ingénieur. La recherche culturelle fait l'objet, rappelons-le, d'un programme à part entière au sein du budget de l'État, et un accord-cadre formalise les relations entre le ministère de la Culture et de la Communication et le CNRS. Ces liens se développent encore davantage aujourd'hui avec le renforcement des activités de recherche dans les établissements d'enseignement supérieur Culture.

Parallèlement, les contenus culturels contribuent largement à l'émergence de la société de la connaissance et à l'expérimentation de nouveaux modèles économiques liés au numérique. En témoigne la création de pôles de compétitivité sur ces thématiques : Cap Digital, Images et réseaux, Imaginove.

Dans ce contexte, le dossier de ce numéro de *Culture et recherche* a été conçu avec une double ambition. D'abord, montrer comment la culture s'intègre dans le nouveau paysage national, mais aussi européen, de la recherche et de l'innovation avec ses différents composants : acteurs et dispositifs qui soutiennent la recherche ou la diffusion de l'innovation. Ensuite, illustrer cette intégration de manière la plus concrète possible, et dans toute sa diversité, en présentant sous l'angle de l'innovation différents champs de la recherche culturelle : industries culturelles, architecture, arts plastiques et design, muséologie, musique, audiovisuel...

L'innovation doit être une des priorités de l'action du ministère de la Culture et de la Communication, car c'est un levier de modernisation de l'action publique et des politiques culturelles. En témoigne le succès rencontré par le récent appel à projets « services numériques culturels innovants » lancé en octobre 2009 par la Mission de la recherche et de la technologie sous l'impulsion du Secrétariat général du ministère.

C'est également un axe qui guide la réorganisation en cours du ministère, avec la mise en place au sein de son Secrétariat général du nouveau Service de la coordination des politiques culturelles et de l'innovation.

Qu'il s'agisse d'innovation sociale, d'innovation technologique et numérique, d'innovation économique ou organisationnelle, ce dossier illustre comment les différents acteurs culturels relèvent le défi de l'innovation. Il dresse un paysage complexe, pluridisciplinaire, et dont les contours ne cessent de s'élargir : celui d'une innovation ouverte, l'innovation culturelle.

**GUILLAUME BOUDY**

Secrétaire général  
Ministère de la Culture  
et de la Communication